

## CORRECTION DU RESULTAT 2008

### MARGE OPERATIONNELLE NON IMPACTEE

**Vélizy, le 10 avril 2009** - Osiatis, SSII spécialiste des services aux infrastructures, publie aujourd'hui une correction de son résultat consolidé au titre de l'exercice 2008.

Dans le cadre de la reprise par Osiatis en février 2005 de Groupe Focal, des litiges clients étaient en cours impliquant Groupe Focal. Le seul non encore soldé au 31 décembre 2008 concernait des prestations d'intégration d'ERP délivrées entre 1999 et 2000. Un premier jugement du Tribunal de Commerce de Vienne en date du 23 octobre 2007, avait condamné la société Osiatis Ingénierie (ex Focal Ingénierie), à verser au plaignant une indemnisation dont le montant avait été pris en compte dans les charges de l'exercice 2007. Le plaignant ayant interjeté appel, la Cour d'Appel de Grenoble vient de condamner la société Osiatis Ingénierie (ex Focal Ingénierie) à verser des sommes très supérieures à celles du jugement initial.

Le montant et le caractère exécutoire de la sentence imposent que les comptes consolidés d'Osiatis de l'exercice 2008 soient retraités, l'impact portant sur le résultat opérationnel et sur le résultat net, selon le tableau joint :

Osiatis, une des principales SSII françaises, est reconnu comme un leader des services aux infrastructures. Il est également présent dans les développements nouvelles technologies avec sa filiale Osiatis Ingénierie.

Le Groupe, qui compte plus de 3 000 collaborateurs, est implanté en France, Belgique/Luxembourg, Espagne et Autriche.

Osiatis est coté sur Euronext Paris Compartiment C, de NYSE Euronext (ISIN : FR0004044337) et figure dans les indices MIDCAC et SBF SM.

Code : OSA  
Bloomberg : OSA.FP  
Reuters : OSA.PA

**CONTACTS :**  
**CM-CIC Emetteur**  
Agence de communication financière  
Stéphanie Stahr  
stahrst@cmcics.com  
Tél : 01 45 96 77 83

Osiatis  
Céline Beaud  
cbeaud@osiatiss.com  
Tél : 04 72 13 16 16

M€	Résultat publié	Correction	Résultat corrigé
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>239,5</b>		<b>239,5</b>
<b>Marge opérationnelle<sup>(1)</sup></b>	<b>12,0</b>		<b>12,0</b>
<i>Marge opérationnelle en % du CA</i>	<i>5,0%</i>		<i>5,0%</i>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>11,6</b>		<b>11,6</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>10,6</b>	<b>-1,8</b>	<b>8,8</b>
<b>Résultat net <sup>(2)</sup></b>	<b>5,9</b>	<b>-1,2</b>	<b>4,7</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>5,8</b>	<b>-1,2</b>	<b>4,6</b>

<sup>(1)</sup> La Marge opérationnelle est définie par Osiatis comme le résultat opérationnel courant avant prise en compte du Coût des stock options et attributions gratuites d'actions et Amortissements des marges en carnets

<sup>(2)</sup> Le résultat net avant litige et avant dépréciation de la créance obligataire liés à la reprise de Groupe Focal en 2005 s'établit à 7,4M€ en 2008 à comparer à 7,3M€ en 2007

Le Directoire s'est réuni le 10 avril et a procédé à l'arrêté des comptes consolidés rectifiés.

La performance opérationnelle du Groupe n'est en aucune mesure diminuée par cette correction. A ce jour l'intégralité des litiges concernant l'activité d'intégration d'ERP de Focal sont soldés et cette activité n'est plus exercée par le groupe Osiatis.

Par ailleurs, le groupe Osiatis se réserve la possibilité de former un pourvoi en cassation s'il le juge possible et utile.